

Affaire Borrel : une ONG dénonce une tentative d'"étouffer l'affaire"

L'arrestation au Yémen d'un témoin-clé dans l'affaire de la mort du juge Bernard Borrel, retrouvé mort à Djibouti en 1995, et sa possible extradition font craindre que ce dossier ne soit "étouffé", selon l'association de défense des droits de l'homme Survie.

L'homme en question est identifié comme étant Mohamed Saleh Alhoumekani, un ex-officier de la garde républicaine djiboutienne qui a la double nationalité belgo-yéménite. Il s'agit d'un des témoins clés de l'affaire, car il avait mis en cause l'actuel président djiboutien, Ismaël Omar Guelleh, et son entourage dans la mort du magistrat. Il a été interpellé la semaine dernière au Yémen, selon son avocat, Luc Cambier, qui redoute son renvoi vers Djibouti.

"UN TÉMOIN ESSENTIEL"

L'ONG s'inquiète de cette possible extradition : *"L'extradition de ce témoin vers la dictature djiboutienne présente un risque majeur pour la vérité sur l'implication des autorités djiboutiennes et, au-delà, des autorités françaises, dans l'assassinat de ce coopérant. L'instruction étant toujours en cours en France, le gouvernement français doit intervenir auprès des autorités yéménites pour empêcher de voir ainsi disparaître un témoin essentiel."*

Une autre ONG pour la défense des droits de l'homme à Djibouti avait affirmé que Mohamed Saleh Alhoumekani avait *"été arrêté samedi à la demande des autorités djiboutiennes"* et qu'un haut responsable djiboutien *"serait arrivé dimanche par vol spécial à Sanaa pour réclamer son extradition vers Djibouti"*.

"CELA PROUVE QUE SON TÉMOIGNAGE LES GÈNE"

Magistrat français détaché à Djibouti, Bernard Borrel a été retrouvé mort le 19 octobre 1995, le corps en partie carbonisé, en contrebas d'un ravin, à 80 kilomètres de Djibouti. Les enquêteurs djiboutiens et français avaient privilégié dans un premier temps la thèse du suicide. Mais en se fondant sur de nouvelles expertises et témoignages, l'enquête française privilégie désormais la thèse d'un assassinat.

Olivier Morice, avocat d'Elisabeth Borrel, la veuve du juge, a alerté les magistrats français de l'arrestation de M. Alhoumekani : *"Il nous semble révélateur et maladroit que les autorités djiboutiennes souhaitent obtenir son retour à Djibouti. Cela prouve que son témoignage les gêne."*

En 2006, M^{me} Borrel a écrit un livre intitulé *Un juge assassiné*, dans lequel elle soupçonne le régime djiboutien d'avoir commandité l'assassinat de son mari et les autorités françaises d'avoir voulu étouffer l'affaire au nom de la raison d'Etat et de la protection de ses relations avec Djibouti.

"Si le dossier ne va pas jusqu'au bout, c'est que l'Etat français l'aura étouffé", déclarait en février 2005 au Monde Olivier Morice, qui est également l'actuel avocat des familles de victimes de l'attentat de Karachi.